



UFR ALLSH
Aix-Marseille Université - Site SCHUMAN
29 avenue R. Schuman - 13621 Aix-en-Provence

Université d'Aix-Marseille 2023-2024

Licence Arts du Spectacle
Licence 1, Semestre 1

Portail 1 Lettres-Arts du spectacle-Musicologie

REUNIONS DE RENTREE obligatoires

le lundi 4 septembre

INFORMATIONS utiles

sur la rentrée et les inscriptions pédagogiques

<https://allsh.univ-amu.fr/reussir-sa-rentree>

Les informations contenues dans cette plaquette sont susceptibles d'être actualisées à la rentrée.

Le 1^{er} semestre de la 1^{re} année est organisé en **portails pluridisciplinaires**.

Au 1^{er} semestre, le portail comporte pour tous les étudiants :

- plusieurs enseignements fondamentaux correspondant aux différentes disciplines du portail
- un enseignement en langue vivante étrangère (LVE), au choix.
- un enseignement de méthodologie du travail universitaire (MTU), à choisir parmi les disciplines du portail (si vous connaissez déjà votre orientation prévue en S2, choisissez la MTU correspondante).

Au 2nd semestre, vous poursuivrez votre **spécialisation progressive** jusqu'à la fin de la licence (avant de continuer éventuellement vos études en master, puis en doctorat) :

Si vous choisissez **une autre discipline de votre portail**, renseignez-vous auprès des départements concernés.

Directeurs des études et responsables de mention

Lettres Modernes	Musicologie	Arts du spectacle
Bérengère Parmentier	Serge Antunes Charles Fourment	Guy Lambert Caroline renard

Bureaux d'aide à la pédagogie

Alexandre Falini Bureau D201	Alexandre Falini Bureau D201	Catherine Bernard-Berenger Bureau D201
---------------------------------	---------------------------------	---

Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant-e-s (Scolarité) du portail :

Bureau 6
Lettres et Arts

N.B. Les informations contenues dans cette plaquette sont susceptibles d'être actualisées à la rentrée.

Calendrier de l'année universitaire 2023-2024

Prérentrée L1 : mardi 5 septembre 2023 – 10h30-12h30 Amphi **Portalis**

Début des cours : Lundi 11 septembre 2023

1^{er} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 11 septembre au 15 décembre 2023

EXAMENS : Semaine de révision : du 11 décembre au 16 décembre 2023

Première session : du 18 décembre 2023 au 22 décembre 2023

Et du 8 janvier 2024 au 12 janvier 2024

CONGÉS : du 23 octobre au 29 octobre 2023

23 décembre - 7 janvier 2024

« sas de sérénité » : 15 janvier - 21 janvier 2024

2^{ème} semestre

ENSEIGNEMENTS : du 23 janvier au 22 avril 2023

EXAMENS : Semaine de révision : 22 avril - 28 avril 2024

Première session : du 6 mai - 18 mai 2024

CONGÉS : du 4 mars 2024 au 10 mars 2024

congés de Pâques : 29 avril - 5 mai

examens deuxième chance : 26 juin - 5 juillet

• Suivi et accompagnement personnalisés au 1^{er} semestre

Entretien avec le Directeur des études :

Il est fortement conseillé de rencontrer un des directeurs des études (DETU) du portail **avant le 10 novembre** :

DETU Arts du spectacle : Guy Lambert : guy.lambert@univ-amu.fr

Vous pouvez soit vous rendre un rendez-vous par mail.

Tutorat :

Des séances de tutorat vous seront proposées dans l'emploi du temps, et vous pouvez contacter à tout moment les tuteurs du portail (*précisions à la rentrée*).

Dispositifs d'accompagnement : des enseignements de remédiation thématiques pourront vous être proposés en cours d'année (*précisions à la rentrée*).

Réunions d'information :

Début novembre : réunion de présentation du second semestre et de bilan de mi-semestre.

Soyez attentifs aux annonces de ces réunions par l'ENT et l'affichage (bureaux BAP).

Modalités d'inscription / Informations utiles :

Consulter la page : <https://allsh.univ-amu.fr/reussir-sa-rentree>

L'inscription administrative est votre point d'entrée à l'université. Cette étape est obligatoire pour la suite de votre scolarité. Elle se fait en ligne sur https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-administrative et donne lieu au paiement de droits

d'inscription.

Elle vous donne accès à votre Environnement Numérique de Travail (ENT) que vous devez impérativement activer (https://allsh.univ-amu.fr/rentree_ouils-numeriques).

Emploi du Temps :

C'est à l'étudiant-e de construire son emploi du temps et de sélectionner à la fois ses Cours Magistraux (CM) et ses Travaux Dirigés (TD), ainsi que ses options. Il est nécessaire de construire son EDT le plus tôt possible, avant de réaliser son inscription pédagogique.

Les UE (unités d'enseignement) s'organisent en cours magistral (CM) et/ou en travaux dirigés (TD). Certaines UE ne comprennent que du CM ou que du TD. D'autres impliquent de suivre un CM et un TD.

Le créneau horaire du CM est généralement commun à toute une promotion ; les TD peuvent se répartir sur plusieurs créneaux horaires différents.

Vous devez utiliser l'application Emploi du temps (EDT), qui est disponible ici : <https://allsh.univ-amu.fr/EDT>

Inscription pédagogique (IP web) :

C'est l'inscription :

- aux enseignements et aux groupes
- aux examens

Sans inscription pédagogique, il ne vous sera pas possible de vous présenter aux examens.

L'inscription pédagogique est à effectuer à chaque semestre

Le guide en ligne de l'inscription pédagogique (IP web) est à consulter depuis ce lien : <https://view.genial.ly/60ca1eafa3c0290da833359f>

PORTAIL 1 : LETTRES MODERNES – ARTS DU SPECTACLE – MUSICOLOGIE
Descriptif des enseignements de semestre 1 L1

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1				
Code	intitulé		Volume horaire	ECTS
HPO1U01	Pratiques actuelles			6
		Atelier pratique	18h	
HPO1U02	Lire, écouter, voir			6
	HPO102A	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Lettres, Cinéma)	24h	
	HPO102B	Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (Musique, Cinéma)	24h	
HBM1U02	Lettres modernes			6
	HBM102A	Littérature et réalité ou Langue et linguistique françaises A (Cours commun)	24h	
	HBM102B	Littérature et réalité ou langue et linguistique françaises B (Cours en groupe, « TD »)	24h	
HMS1U02	Styles et langages en musique			6
	HMS102A	Panorama de la musique	18h	
	HMS102B	Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale	18h	
	HMS102C	Culture vocale	12h	
HPO1X03	Méthodologie du travail universitaire S1		24h	3
HPO1X11	Langue vivante étrangère S1		30h	3

Attention : les informations ci-dessous sont données sous réserve de modifications à la rentrée, où elles vous seront indiquées de manière définitive.

UE transversale de portail

HPO1U01 « Pratiques actuelles »

6 crédits

Responsables de l'UE : Guy Lambert, Charles Fourment, Jean-Marc Quaranta

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, hormis les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).

Dans cet enseignement, des équipes de 5 à 6 étudiant-e-s sont formées, au sein de chaque groupe TD. Chaque équipe développe un projet artistique mêlant au moins 2 domaines du portail – Musique, Lettres, Cinéma – afin de produire une création pluridisciplinaire qui sera présentée en fin de semestre. Il s'agit donc d'être confronté à l'élaboration d'un projet collectif et à la mise en œuvre de techniques spécialisées (écriture, image, son) pour lesquelles les étudiant-e-s seront encadré-e-s par l'équipe enseignante et par des professionnels. Les étudiant-e-s apprennent également à argumenter leur choix et à valoriser leur projet.

Choisir l'un des groupes TD suivants *inscription Apogée (Inscription Pédagogique)*

Groupe TD	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Lundi 9h-11h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Laetitia Agostini	A211
Groupe 2	Lundi 11h-13h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Laetitia Agostini	A211
Groupe 3	Lundi 13h-15h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Guy Lambert	A211
Groupe 4	Lundi 15h-17h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Julie Kolovou	A211
Groupe 5	Vendredi 8h30-10h30, les 22/09 ; 6 & 20/10 ; 10 & 24/11 ; 8/12	Serge Antunes	AR03
Groupe 6	Mardi 14h30-16h30, par quinzaine 1 ^e séance : 12/09/2023	Serge Antunes	AR05
Groupe 7	Mardi 10h00-12h00, les 12 & 19/09 ; 3 & 31/10 ; 21/11 ; 5/12	Charles Fourment	AR05
Groupe 8	Mardi 12h30-14h30, les 12 & 19/09 ; 3 & 31/10 ; 21/11 ; 5/12	Charles Fourment	AR05
Groupe 9	Lundi 10h-12h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Adeline Duperray	D106
Groupe 10	Lundi 10h-12h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Adeline Duperray	D106
Groupe 11	Lundi 13h-15h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/19/2023	Marion Lata	D106
Groupe 12	Lundi 15h-17h, par quinzaine 1 ^e séance : 11/09/2023	Marion Lata	D106
Groupe 13	Mardi 14h30-16h30, par quinzaine 1 ^e séance : 12/09/2023	S. Brétéché	AR03

Les semaines où les étudiant-e-s n'ont pas le cours TD « Pratiques actuelles », les étudiant-e-s suivent les séances de régulation (mêmes horaires que les cours TD), en appui de leur travail en autonomie (coordination : David Béchu).

Evaluation de l'UE :**Session 1****- Etudiant-e-s en régime standard : Contrôle continu intégral (3 notes)**

Epreuve n°1 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise des premières étapes de la démarche de projet : réflexion et diagnostic, établissement d'axes de travail et d'actions à mettre en œuvre.

Epreuve n°2 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans la maîtrise de la mise en œuvre des actions du projet

Epreuve n°3 : plusieurs points d'évaluation qui permettent de situer chaque étudiant dans sa capacité à s'auto-évaluer et à évaluer le projet collectif, et à apporter des pistes de remédiation.

- Etudiant-e-s en régime dérogatoire : Rapport

Le rapport présentera les différentes étapes d'un projet de pratique artistique pluridisciplinaire en cohérence avec l'enseignement du semestre.

Session 2 : Rapport

Le rapport présentera les différentes étapes d'un projet de pratique artistique pluridisciplinaire en cohérence avec l'enseignement du semestre.

HPO1U02 « Lire, écouter, voir »	UE transversale de portail	6 crédits
--	-----------------------------------	------------------

Responsables de l'UE : Caroline Renard, Bérengère Parmentier

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).

Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? Qu'ont de commun les arts, et pourquoi appeler du même nom un film, un roman, une symphonie ? Pour répondre à cette question, l'on verra comment musique, cinéma, peinture et littérature tentent de représenter la réalité, exprimer les émotions, raconter une histoire, ou procurer un pur plaisir esthétique. L'œuvre est alors commune, répondant à un même besoin ou un même désir dans chacun des arts.

Les différents arts ont cependant des spécificités, ne serait-ce que parce que les œuvres peuvent se donner à lire, à écouter, à voir et que certaines d'entre elles combinent ces différentes possibilités : ainsi un film ou un opéra peuvent "se lire" (scénario/livret), s'écouter et se regarder.

Suivre les deux cours suivants : *inscription Apogée (Inscription Pédagogique)*

HPO1U02A, Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (littérature, musique, peinture et cinéma) Enseignante : Marie Renoue et Denis Alcaniz
Mardi 18h-20h, Amphi 1

et

HPO1U02B, Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ? (littérature, musique, peinture et cinéma) Enseignant : Vincent Tiffon et Denis Alcaniz
Groupe unique : Mercredi 8h30-10h30, Amphi 1

Evaluation de l'UE : contrôle terminal écrit durée 1h30.

L'épreuve vise à évaluer les capacités à produire un premier discours argumenté portant sur une problématique artistique. Une question interdisciplinaire convoquera une problématique traitée en cours. On demandera un texte bref rédigé.

HBM1U02	« Lettres modernes »	(6 crédits)
----------------	-----------------------------	--------------------

- Responsable UE : Bérengère Parmentier
- FAD : oui (A. Duperray et B. Parmentier)
- Volume horaire étudiant : 48h – soit :
 - 2h de cours commun par semaine
 - 2h de cours en groupe par semaine

Cette UE propose une **initiation générale aux études de lettres modernes**, associant **littérature** et **langue** française.

Le **cours de Littérature** est consacré aux relations entre *littérature et réalité* : il interroge la capacité des textes littéraires à rendre compte de ce que nous sentons, pensons, voyons, expérimentons, par les voies paradoxales de la fiction et de la poésie. Il initiera à une série de notions fondamentales en théorie littéraire et servira également d'introduction à la lecture de certaines œuvres littéraires majeures.

Le **cours de Langue et Linguistique Françaises** offre une introduction générale aux notions de langue et de langage, pour présenter ensuite les différents domaines de la linguistique. D'autres aspects sont également abordés dans les différents groupes : le statut de la langue française dans le monde (rayonnement, développement, diversité

linguistique) ; l'apport de la linguistique pour l'analyse des textes littéraires ; la notion de système linguistique, illustrée à partir d'exemples français.

Chaque étudiant doit suivre :

- un **double cours en amphi (CM)**, de 2 heures par semaine : une heure de littérature, *et* une heure de linguistique française.

ET

- un **cours en effectif restreint (TD)** de 2 heures par semaine, à choisir parmi 15 groupes dont les programmes sont différents, *soit* en littérature, *soit* en linguistique. Le choix est libre, dans la limite des places disponibles, **sauf pour les étudiants de DL et de LAS**.

Modalités de contrôle des connaissances :

<p>Session 1, régime standard :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu (coefficient 2) : 1 note d'écrit évaluant le cours commun (coeff.1) et 1 note d'oral évaluant le cours en groupe TD (coeff.1) • Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)
<p>Session 1, régime dérogatoire : en contrôle terminal, 1 écrit de 4h</p>
<p>Session 2 : 1 écrit de 4h</p>

Créneaux horaires - Lettres modernes (UE HBM1U02)

A) CM de 2 heures par semaine :

<i>Choisir l'un des doubles CM suivants (littérature + linguistique française)</i>		
• CM GA	Jeudi 12h-14h (A. Nuselovici + S. Kriegel)	Amphi 2
• CM GB	Jeudi 12h-14h (B. Parmentier + C. Aslanoff)	Amphi 3
• CM GC obligatoire en licence LAS	Jeudi 14h-16h (S. Kriegel + L. Piettre)	Amphi 2
• CM GD obligatoire en licence DL	Jeudi 14h-16h (G. Tavernier + F. Sabio)	Amphi 3

Les différents CM sont accessibles aux 3 portails, sauf pour

- les étudiants en **Licence Accès Santé**, qui doivent obligatoirement s'inscrire en **CM GC**

- les étudiants en **Licence Droit-Lettres**, qui doivent obligatoirement s'inscrire en **CM GD**

(Les cours GC et GD restent ouverts à tous les étudiants dans la limite des places disponibles.)

B) Cours en groupe TD de 2h par semaine :

- Sélectionner un groupe au choix, *soit* en linguistique française, *soit* en littérature.

- Seuls les étudiants LAS et DL ont un créneau contraint : groupe 15 pour les LAS, groupe 14 pour les DL.

- Attention de ne pas choisir un groupe TD qui chevaucherait un autre cours obligatoire de votre portail ! **Selon votre portail, certains groupes ne vous sont peut-être pas accessibles.**

TD 2h/semaine	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupes de linguistique française			
Groupe G01	Lundi 13h-15h	S. Caddéo	B102
Groupe G02	Mardi 13h-15h	S. Caddéo	D003
Groupe G03	Mercredi 13h-15h	C. Aslanoff	D003

Groupes de littérature			
Groupe G04	Lundi 10h-12h	L. Deleuze	B106
Groupe G05	Lundi 13h-15h	C. Dutrait	D003
Groupe G06 réservé Droit/Lettres	Mardi 13h-15h	V. Naudet	A204
Groupe G07	Mardi 14h30-16h30	Y. Etienne	D317
Groupe G08	Mercredi 11h-13h	M. Lata	D317
Groupe G09	Mercredi 13h-15h	C. Zgraja	B002
Groupe G10	Mercredi 14h-16h	L. Piettre	E204
Groupe G11	Jeudi 8h-10h	C. Zgraja	D003
Groupe G12	Jeudi 9h-11h	M. Mougin	B102
Groupe G13 priorité Licence Accès santé	Vendredi 13h-15h	C. Flicker	E212
Groupe G14	Vendredi 8h-10	A.Loverde	B102
Groupe G15	Vendredi 10h-12h	J. Privat	B102
SFAD		Duperray / Parmentier	
SFAD PASS uniquement (Lettres+anthropologie)		Duperray/Guérin	

Le **groupe 06** est obligatoire pour les étudiants de la licence Droit-Lettres et leur est réservé.

Le **groupe 13** est obligatoire pour les étudiants de la Licence Accès Santé. Il peut également être choisi par les autres étudiants, dans la limite des places disponibles.

Présentation détaillée des groupes de TD (choisir 1 seul TD, *SOIT* en linguistique, *SOIT* en littérature)

TD de linguistique française

Choisir parmi les horaires suivants (les horaires diffèrent mais les programmes sont identiques) :

TD 1 – Lundi 13h-15h, salle B102 – Sandrine Caddéo

TD 2 – Mardi 13h-15h, salle D003 - Sandrine Caddéo

TD 3 – Mercredi 13h-15h, salle D003 – Cyril Aslanoff

Ce cours s'intéressera aux éléments qui définissent une langue, à ses niveaux d'organisation, aux procédés de description ; il interrogera certaines de nos représentations parmi les plus courantes confrontées à la notion de norme et d'usages, de langue orale et écrite. Il essaiera de comprendre ce qui garantit la survie d'une langue ou ce qui précipite sa disparition ; il montrera ce que créent des langues en contact et comment émerge une langue imaginaire.

Il privilégiera la réflexion sur l'espace francophone et l'étude de la langue française, qui est au cœur de la formation en Lettres Modernes.

TD de littérature

• TD 4 « “*Sous nos yeux et dans nos corps*” : Écriture(s) de l'événement dans le roman et le récit des **XXe** et **XXIe** siècles ».

Lundi 10h-12h, salle B106

Enseignante : *Laetitia Deleuze*

L'événement est ce qui arrive et fait effraction, instaurant une rupture dans le cours de la réalité vécue et ressentie. À partir de quatre œuvres parcourant les XXe et XXIe siècles, ce cours s'intéressera à la notion d'événement et aux manières dont elle rencontre l'écriture. Quels liens se tissent entre événement, récit, fiction et narration ? Nous partirons de l'analyse de l'événement de la parole romanesque dans le roman mythique de Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée* paru en 1930. Avec le récit *L'événement* d'Annie Ernaux, la mise en écriture de l'avortement clandestin subi par l'autrice en 1964 sera abordée sous le prisme de sa démarche auto-socio-biographique, notamment à travers la perspective intersectionnelle (classe sociale et genre). L'adaptation cinématographique du texte ernauxien par Audrey Diwan en 2021 sera également étudiée. Dans le récit *Failles*, Yanick Lahens met en mots le décentrement, la fracture et l'après-coup engendrés par le séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010, et décline une réflexion sur l'acte d'écrire : « Comment écrire pour que le malheur ne menace pas le lieu d'existence même des mots ? ». *Ce que j'appelle oubli* de Laurent Mauvignier est le récit de la perte d'une respiration, dans un essoufflement sans cesse relancé par un quasi-monologue porté par une écriture magistrale. Cette fiction librement inspirée d'un « fait divers » survenu à Lyon en 2009, nous permettra d'interroger la manière dont est abordée la question de la violence sociale et comment la voix narrative confronte événement de la parole et événement de l'écriture. Depuis les mises en récit et les configurations narratives et mimétiques observées dans ces quatre œuvres, ce cours ouvrira une réflexion sur les possibles de l'écriture et du langage devant l'expérience humaine et sensorielle, intime et collective.

Œuvres et éditions au programme :

- *Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée*, Grasset, Coll. Les Cahiers Rouges, [1930], 2002.
- *Annie Ernaux, *L'événement*, Gallimard, Coll. Folio n° 3556, [2000], 2001.
- *Yanick Lahens, *Failles*, Sabine Wespieser Éditeur, 2010.
- *Laurent Mauvignier, *Ce que j'appelle oubli*, Éditions de Minuit, 2011.

• TD 5 « Pratiques de la fiction pour approcher le réel »

Lundi 13h-15h, salle D003

Enseignante : **Claire Dutrait**

A quoi sert la fiction ? Ce serait un moyen de s'évader, entend-on souvent, et d'ouvrir les imaginaires. Mais pourquoi ce besoin de sortir de la réalité ? Et qu'est-ce que c'est que cette réalité qui fait autorité au point de distinguer le vrai du faux de manière indépassable ?

Voilà quelques-unes des questions que traitera ce cours à partir de textes de fiction explicitement écrits en compléments de productions documentaires, voire scientifiques. Il s'agira caractériser le rôle de ces « exformes » (Nicolas Bourriaud), de s'interroger sur la nécessité de la fiction pour toucher au réel de situations invivables (colonisation, extermination, pollutions) et de trouver quelques repères pour se situer dans le foisonnement des réalités alternatives qu'elles peuvent générer.

Œuvres étudiées :

- Denis Diderot, *Supplément au Voyage de Bougainville*, 1772 (édition au choix, ou texte en ligne).
- Yannick Haenel, *Jan Karski*, Gallimard, 2009
- Eric Chauvier, *Somaland*, Allia, 2012

Œuvres de référence :

- Nicolas Bourriaud, *L'exforme, art, idéologie, rejet*, PUF, Coll.perspectives critiques, 2017.
- Yves Citton, *Pour une interprétation littéraire des controverses scientifiques*, Quae, coll. sciences en question, 2013.
- Camille de Toledo, Aliocha Imhoff et Kantuta Quiros, *Les Potentiels du temps - arts et politiques*, Manuella Editions, 2016.

• TD 6 : « Les hommes et les armes – représenter la guerre en littérature »

Mardi 13h-15h, salle A204

Enseignante : **Valérie Naudet**

TD réservé aux étudiants de la licence Droit/Lettres

Parce qu'elle est génératrice de désordre, de ruptures, laminant les corps et dévastant les âmes, séparant les êtres et anéantissant les alliances, tout comme elle est l'occasion de rencontres sublimes, de dépassements héroïques et de fraternités sans faille, la guerre est un motif privilégié de la littérature : Homère chante la colère d'Achille lors de la guerre de Troie, le Moyen Âge célèbre la prouesse guerrière, les guerres napoléoniennes hantent le roman du XIXe siècle, les deux guerres mondiales du XXe siècle forment la toile de fond de nombre de textes contemporains, pour ne prendre que quelques exemples. Comment la guerre est-elle représentée ? Par quels moyens dire ses convulsions, ses bouleversements, ses horreurs et ses paradoxales beautés ? Quels en sont les enjeux littéraires ?

Le cours s'appuiera sur un poème épique du Moyen Âge, *La Chanson de Roland* et deux textes d'Honoré de Balzac, *Le colonel Chabert* et *Adieu*. D'autres romans seront proposés en lecture libre pour compléter l'enquête.

- * *La Chanson de Roland*, éd. et trad. Ian Short, Paris, Livre de Poche, Lettres Gothiques, 1990.

* Honoré de Balzac, *Le colonel Chabert* et *Adieu*, dans *Le colonel Chabert, El Verdugo, Adieu, Le Réquisitionnaire*, Paris, Folio classique, 1974.

Ces éditions sont celles qui serviront en cours. Si vous souhaitez en utiliser d'autres, contactez au préalable Valérie Naudet (valerie.naudet@univ-amu.fr)

• **TD 7 « 'Le réel, c'est quand on se cogne' : Naturalisme et Nouveau Roman »**

Mardi 14h30-16h30, salle D317

Enseignant : **Yann Etienne**

Ce cours s'intéressera à la confrontation de deux modalités d'écritures du réel, à partir du socle initial qu'a constitué ce qu'on a appelé le « réalisme », et plus particulièrement la figure tutélaire de Balzac. Après avoir dans un premier temps esquissé le projet du réalisme balzacien comme origine de notre réflexion, notre programme s'intéressa plus particulièrement à deux « descendants contrariés » de ce projet : le naturalisme, avec *La Bête Humaine* d'Émile Zola, et le Nouveau Roman, avec *La Modification* de Michel Butor. Nous étudierons ces deux œuvres en comparant le prisme choisi pour écrire le réel, tout en ayant comme autre fil rouge la question de la modernité, thématiquement incarnée par le motif ferroviaire qui traverse nos deux romans.

- Émile Zola, *La Bête Humaine*, éditions Livre de Poche, collection « Classiques », édition de Gisèle Séginger

- Michel Butor, *La Modification*, éditions de Minuit, collection « Double »

(Il est fortement conseillé de se procurer les éditions indiquées, par souci de pagination)

• **TD 8 « Jeunes filles rangées et femmes qui dérangent : réalités féminines et écriture de soi aux XX^e et XXI^e siècles »**

Mercredi 11h-13h, salle D317

Enseignante : **Marion Lata**

De quel réel nous parle la littérature, et comment écrire quand « les choses sont exactement le contraire de ce qu'on nous dit qu'elles sont » (Despentes) ? Au cours des derniers siècles, et par réaction à des modes de représentation littéraires jugés patriarcaux, de nombreuses autrices ont puisé dans leur propre expérience du monde pour faire apparaître les limites que la construction sociale des rôles de genre impose aux femmes, et les violences auxquelles elles les expose. Afin d'étudier la manière dont les écritures féminines de soi de la modernité se sont construites contre certaines représentations dominantes, on confrontera dans ce cours des œuvres issues de deux générations du féminisme littéraire : *Mémoires d'une jeune fille rangée* de Simone de Beauvoir, et *King Kong Théorie* de Virginie Despentes. « Roman de la vie intérieure », le récit autobiographique de Beauvoir retrace la formation intellectuelle et la construction d'une personnalité dans un contexte où « devenir femme » implique de se confronter à des modèles sociaux figés. *King Kong Théorie*, qui lui est postérieur de cinquante ans, prend la forme d'un manifeste coup de poing, qui a marqué la scène littéraire par sa langue rude, parfois provocante, et sa volonté d'aborder par le biais de l'intime des expériences comme celles du viol ou de la prostitution.

Œuvres au programme :

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Folio Gallimard, Paris, 1958.

Virginie Despentes, *King Kong Théorie*, Le Livre de Poche, 2006.

• **TD 9 « Les réalités des voyages réels et imaginaires (XVII^e et XVIII^e siècles) »**

Mercredi 13h-15h, salle B002

Enseignante : **C. Zgraja**

Les voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles partent à la découverte du monde : les Indes, les Amériques, le sud de l'Afrique, ou encore la mystérieuse Terre australe. A leur retour, ils racontent leur périple, retracent leur itinéraire, décrivent les populations et les animaux qu'ils ont croisés, les terres nouvelles qu'ils ont parcourues. Leurs récits inspirent des auteurs restés à terre qui, à leur tour, écrivent des récits de voyage, cette fois fictifs, et font rêver d'autres lecteurs. Mais le rêve peut parfois tourner au cauchemar lorsque les sombres réalités des voyages de l'époque moderne sont abordées et questionnées. Les conquêtes coloniales, l'esclavagisme, la naissance du racisme, la condition féminine, pour ne donner que quelques exemples, deviennent alors sources de critiques et de contestations.

Trois interrogations mèneront notre réflexion : Quels liens tissent entre eux récits de voyage réels et récits fictifs ? Comment retranscrivent-ils le monde qu'ils traversent ? Quels regards y posent-ils ?

Corpus :

◦ Extraits de récits de voyage du XVII^e et XVIII^e siècles (distribués en cours)

◦ Madame de Graffigny, *Lettres d'une péruvienne*, édition Martine Reid, Paris, Gallimard (Folio classique), 2022.

◦ Voltaire, *Candide ou l'Optimiste*, édition de Frédéric Deloffre, Paris, Gallimard (Folio classique), 2015.

• **TD 10 « Discours paradoxaux et dévoilement du réel »**

Mercredi 14h-16h, salle E204

Enseignant : **Lionel Piettre**

Quand l'écrivain ou écrivaine produit une pensée qui va à l'encontre des idées dominantes, il adopte le plus souvent une posture de sincérité qui fait de lui un diseur de vérité, s'inscrivant ainsi dans une longue tradition où le philosophe (tel Socrate ou Diogène) utilise la franchise : un « dire-vrai » qui dérange, bouscule, provoque. Soulevant les voiles de l'opinion commune, il prétend mettre sous les yeux des lecteurs une réalité qu'ils étaient incapables de voir. Nous nous interrogerons sur le rapport auteur-lecteur ainsi établi, et aux problèmes qu'il pose : problèmes d'interprétation du texte mais aussi de cette réalité que le livre est censé révéler. Le corpus comprendra des discours et essais (courts mais denses) de la première modernité (XVI^e siècle) jusqu'au XIX^e siècle.

Textes au programme :

Marie de GOURNAY, *Egalité des hommes et des femmes*, éd. et translation de Claude Pinganaud, Paris, Arléa, 2008, <https://www.arlea.fr/Egalite-des-hommes-et-des-femmes>

Étienne de LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, éd. d'Anne Dalsuet, translation de Myriam Marrache-Gouraud, Paris, Gallimard, 2008,

<https://www.librairie-gallimard.com/livre/9782070794072-discours-de-la-servitude-volontaire-etienne-de-la-boetie/>

Paul LAFARGUE, *Le droit à la paresse : réfutation du « droit du travail » de 1848*, éd. Maurice Dommanget, Paris, La Découverte, 2010,

<https://www.editions-ladecouverte.fr/le-droit-a-la-paresse-9782707159496>

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, éd. de Blaise Bachofen et Bruno Bernardi, Paris, Flammarion, 2008,

<https://editions.flammarion.com/discours-sur-l-origine-et-les-fondements-de-l-inegalite-parmi-les-hommes/9782081275256>

• **TD 11 « Les réalités des voyages réels et imaginaires (XVII^e et XVIII^e siècles) »**

Judi 8h-10h, salle D003

Enseignante : **C. Zgraja**

Programme identique à celui du groupe 9.

• **TD 12 « La veuve, la pupille et la fille : réalité et représentation de la condition féminine sous l'Ancien régime »**

Judi 9h-11h, salle B102

Enseignante : **Mathilde Mougin**

Dans une société patriarcale régie par le mariage, les femmes étaient mineures, passant du joug de leur père à celui de leur mari, le maître de maison. Le veuvage était une des rares possibilités d'échapper à cette condition de sujétion, comme en témoigne la très riche correspondance de Madame de Sévigné, qui jouissait d'une autonomie matérielle et d'une certaine liberté, en même temps qu'elle assumait la gestion de ses propriétés. La liberté, Agnès en est privée par Arnolphe, son tuteur, qui l'a recueillie dès son plus jeune âge pour la préparer à son rôle d'épouse idéale, la privant de contact avec le monde extérieur, et même de papier pour écrire, ou de livres pour éveiller son esprit. Enfin, dans une société où l'amour ne peut être socialement acceptable s'il n'est consacré par l'institution du mariage, la voie du bonheur est inaccessible à Manon. La réalité de la condition de la femme sera donc étudiée dans les *Lettres* de Madame de Sévigné, *L'Ecole des femmes* de Molière, et *Manon Lescaut* de Manon Prévost, ce qui sera également l'occasion d'aborder des questions génériques propres à chacune de ces trois œuvres incontournables de la littérature française.

Œuvres au programme :

Madame de Sévigné, *Lettres* (recueil distribué en cours)

Molière, *L'Ecole des femmes* (édition de votre choix)

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, Paris, Le Livre de Poche, 2005.

• **TD 13 « Médecins et malades sur la scène française XVII^e – XX^e siècles »**

Vendredi 13h-15h, salle E212

Enseignante : **Corinne Flicker**

Ce TD est obligatoire pour les étudiants de la Licence Accès Santé. Il est ouvert aux autres étudiants dans la limite des places disponibles.

« Les gens bien portants sont des malades qui s'ignorent ! » : ce célèbre mot de Knock qui a contribué au succès de la pièce de Jules Romains, popularisée par l'acteur de renom que fut Louis Jouvet, dénonce la manipulation, qu'il s'agisse de médecine ou de toute idéologie, comme de n'importe quel commerce, dans une comédie grinçante qui s'inscrit dans toute une tradition théâtrale depuis Molière.

Ce cours s'interrogera sur la réalité médicale à l'épreuve de la fiction théâtrale, à partir des représentations de la figure du médecin et du malade, du charlatan à l'hypocondriaque, ainsi que sur l'évolution de l'imaginaire de la médecine dans la société. On s'intéressera autant à la satire de la médecine qu'au modèle que les sciences médicales ont pu fournir à la littérature, à mesure qu'elles se développent, à partir notamment des théories naturalistes de Zola. L'entrée du thème de la médecine en littérature pose la question des représentations du corps malade, de son intimité, voire de ses tabous (Les Avariés censurés en 1901 traitent des maladies vénériennes). Enfin, on envisagera le passage du théâtre au cinéma, *Knock* ayant connu de multiples adaptations cinématographiques, de 1925 jusqu'aux productions actuelles - de Louis Jouvet, sur les planches comme à l'écran, à Omar Sy dans l'adaptation de 2017).

Œuvres au programme :

Molière, *Le Malade imaginaire*, édition au choix.

Eugène Brieux, *Les Avariés*, Ed. Stock, 1902, épuisé (texte photocopié distribué en cours).

Jules Romains, *Knock, ou le triomphe de la médecine*, Folio.

• **TD 14 : Titre à venir**

Vendredi 8h-10h, salle B102

Enseignante : **Aurélie Loverde**

« Le complément nécessaire d'un monstre, c'est un cerveau d'enfant ». Quelle que soit la façon dont on comprend cette affirmation de Paul Valéry, soit que le monstre renvoie à l'immaturité de l'enfance soit qu'il relève de la créativité enfantine, elle suggère que cette créature se confronte avec difficulté au réel, notamment car elle appartient à la fiction. Et pourtant, malgré l'apparent « jeu d'enfant » auquel il est relégué, définir le monstre n'est pas une tâche aisée, bien qu'il fascine les hommes depuis longtemps. L'une des plus anciennes traces de notre espèce n'est-elle pas une figurine d'homme-lion découverte dans la grotte de Stradel, qui daterait d'il y a environ 32 000 ans ? Si notre capacité à imaginer des créatures merveilleuses semble en partie nous définir, il paraît intéressant de nous demander pourquoi nous créons des monstres et comment nous les représentons. Quels rôles assurent-ils dans la narration ? Quels liens entretiennent-ils avec le réel ? Comment l'imaginaire monstrueux supporte-t-il la rencontre avec la réalité ?

Durant notre parcours, nous étudierons la figure monstrueuse à travers trois œuvres, qui permettront également d'interroger la question du genre et ses effets sur la représentation du monstre : *Bisclavret* de Marie de France, *Médée* de Corneille et *L'Assommoir* de Zola.

Œuvres au programme :

Marie de France, « Bisclavret », *Lais* (distribué en cours)

Corneille, *Médée* (édition au choix)

Zola, *L'Assommoir*, Paris, Le Livre de Poche.

• **TD 15 : « La poésie contre le réel : plumes engagées du XVI^e au XX^e siècle »**

Vendredi 10h-12h, salle B102

Enseignante : **Juliette Privat**

Idéalisante, élitiste, rêveuse, la poésie se situerait hors du langage commun, loin de la trivialité du réel. Pourtant, contre l'autotélisme présumé du genre poétique, certains auteurs revendiquent les liens de leur art avec la réalité brutale, injuste, quotidienne. De l'horreur des guerres de religion dépeinte par le poète protestant Agrippa d'Aubigné, à la dénonciation de la misère dans les recueils de Victor Hugo et d'Aimé Césaire, le réel apparaît comme le sujet d'une révolte poétique. À travers la lecture des deux premiers livres des *Tragiques*, des *Châtiments* et du *Cahier d'un retour au pays natal*, nous aborderons la question de l'engagement poétique et de la mise en scène d'une réalité dont il s'agit de dénoncer les travers. L'esthétique de l'horreur, la crudité d'une représentation sans détour et la violence de la verve poétique constitueront des axes d'étude privilégiés.

Œuvres étudiées et éditions au programme :

Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Poésie Gallimard, 1995.

Victor Hugo, *Les Châtiments*, Poésie Gallimard, 1998.

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine, 2000.

Il est recommandé de se procurer les éditions indiquées, par souci de pagination.



HMS1U02

UE disciplinaire de portail
Styles et langages en musique

(6 crédits)

Responsable de l'UE : Etienne KIPPELEN

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, hormis les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM)

Cette unité d'enseignement propose une approche des styles et des langages de la musique occidentale, en identifiant les principales pratiques musicales passées (CM), en renforçant la méthodologie d'analyse auditive (TD Atelier d'écoute), et par une pratique musicienne (Atelier Chant Choral).

L'évaluation de l'UE porte sur les aspects les plus fondamentaux et ne nécessite pas obligatoirement de connaissance de la notation musicale (solfège).

Inscription Apogée (IP) : dans cette UE, les étudiant-e-s s'inscrivent dans le CM, dans un groupe de TD « Atelier d'écoute », et dans un groupe TD de chant choral.

HMS 102A, Panorama de la musique

Lundi 8h – 10h, Amphi 1

Enseignant : Sylvain Breteche

Il s'agit d'un premier grand balayage de l'histoire de la musique. Or celui-ci n'a lieu qu'à l'ouïe. Il ne demande aucun prérequis de technique musicale (solfège, analyse musicale, ...), l'objectif premier est d'apprendre à écouter. Puis on tentera de reconnaître des extraits musicaux de toute époque, à l'aide de repères techniques simples (timbres, rythmes, notes tenues...), ou moins simples, plus rarement (modes, harmonie...).

HMS102B, Théorie de la musique - atelier d'écoute musicale

choisir un des groupes de TD

Enseignants : Charles de Paiva, Etienne Kippelen

Ce cours de TD renforce la capacité de concentration auditive ; il vise à développer la méthode d'analyse d'écoute musicale, et à affermir les connaissances abordées dans le CM « Panorama de la musique ».

Choisir un groupe :

<i>Groupe TD</i>	<i>Créneau horaire</i>	<i>Enseignant</i>	<i>Salle</i>
Groupe 1	Lundi 13h30-15h		AR01
Groupe 2	Lundi 15h-16h30		AR01
Groupe 3	Jeudi 9h-10h30		Amphi 4
Groupe 4	Jeudi 10h30-12h		Amphi 4
Groupe 5	Vendredi 13h30-15h	Etienne Kippelen	Amphi 4
Groupe 6	Vendredi 15h-16h30	Etienne Kippelen	Amphi 4

HMS102C, Culture vocale – atelier de chant choral

choisir un des groupes de TD

Enseignants : Serge Antunes, Philippe Franceschi

Le TD « Culture vocale » consiste en une pratique musicale de chant choral. Cette pratique permettra d'appréhender, par le fait, les éléments essentiels de l'UE « Styles et langages en musique » : vocabulaire de la musique, styles, genres, formes, ... Sous la forme d'atelier de pratique hebdomadaire, ce cours permettra aussi d'expérimenter la conduite du travail musicien.

Groupe TD	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Mardi 10h-11h	Serge Antunes	ER01
Groupe 2	Mardi 11h-12h	Serge Antunes	ER01
Groupe 3	Jeudi 9h30-10h30	Philippe Franceschi	ER01
Groupe 4	Vendredi 10h30-11h30	Serge Antunes	ER01
Groupe 5	Vendredi 11h30-12h30	Serge Antunes	ER01
Groupe 6	Vendredi 12h30-13h30	Philippe Franceschi	ER01

Evaluation de l'UE :

Session 1 standard : Contrôle continu partiel : une épreuve terminale écrite et un contrôle continu.

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure (75%). L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

Epreuve de contrôle continu (25%) : cette épreuve sera composée de plusieurs points d'évaluation tout au long du semestre. Sont pris en compte l'assiduité en ateliers de pratique vocale ; la connaissance des codes et des usages élémentaires de la pratique musicale ; la capacité à interpréter une œuvre vocale collective et à porter un premier regard critique sur sa prestation.

Session 1 dérogatoire : Contrôle terminal

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure. L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

Session 2 : Contrôle terminal

Epreuve de contrôle terminal : Ecrit durée 1 heure. L'épreuve repose sur l'écoute de plusieurs extraits musicaux qu'il s'agit de situer dans l'histoire de la musique, à partir, surtout, de repères simples : timbres, effectifs, ou rythmes. Elle vise à évaluer la capacité du candidat à situer une œuvre musicale, identifier et comparer des éléments de style et d'époque ; à utiliser des méthodes d'analyse auditive ainsi que le vocabulaire spécifique pour étudier une œuvre musicale.

<i>UE de Méthodologie</i>		
HPI01X03	méthodologie du travail universitaire	(3 crédits)

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).

- Pour cet enseignement de **2h par semaine**, **choisir la MTU disciplinaire de votre mention de licence :**

choix n°1 : HBM1U01 MTU Lettres S1
 choix n°2 : HPI1U01 MTU Arts du spectacle S1
 choix n°3 : HMS1U01 MTU Musique S1

HPI1U01, MTU Arts du spectacle 1

Méthodologie de l'analyse de film
Groupe 1 : Vendredi, 8h30-10h30 **salle A223**
Groupe 2 : Vendredi 10h30h-12h30 **salle A223**
Méthodologie de l'analyse de film
Groupe Marseilleveyre : mercredi 11h – 13h **salle A 223**
Maryline ALLIGIER,
Laetitia AGOSTINI

Le travail d'analyse consiste à passer d'une expérience physique, émotionnelle, sensorielle du film à sa connaissance raisonnée. Pour Jacques Aumont, il s'agit, partant de la solution que me donnent les images-sons, de constituer le problème. Dans cette perspective, ce cours vise à initier les étudiant-e-s au vocabulaire du cinéma et aux méthodes d'analyse des films. À partir d'extraits variés et d'études de cas pris dans des champs cinématographiques divers, l'enjeu sera d'articuler perception, description, explication et interprétation, que ce soit en observant un photogramme, un plan, une séquence, une mise en scène, un montage ou des rapports précis entre images et sons...

Cette UE comprendra également un module d'initiation à la recherche documentaire en bibliothèque (séance assurée par le Service commun de documentation).

Ressources :

L'université populaire des images, éditée par Ciclic : <http://upopi.ciclic.fr>.

Un site interactif voué à l'initiation au vocabulaire de l'analyse filmique : <http://upopi.ciclic.fr/vocabulaire>.

Jacques Aumont, *L'Image*, Paris, Nathan, coll. « Cinéma », 1990.

Térèse Faucon, *Théorie du montage. Énergie, forces et fluides*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2014.

Évaluation de l'UE : Session 1 et 2 : Contrôle terminal, écrit durée 2h

L'épreuve consiste à visionner un extrait de film et à produire une analyse de séquence. Elle vise à évaluer la capacité du candidat ou de la candidate à situer un film dans l'histoire des formes filmiques, à repérer son mode de fonctionnement, à expliquer et commenter la séquence avec un vocabulaire pertinent par un texte structuré et solidement argumenté. Les qualités de l'expression écrite sont également appréciées dans l'évaluation.

UE obligatoire de langue vivante

LVES1U3 « Langue vivante étrangère S1 »

3 crédits

Cette UE s'adresse aux étudiants inscrits dans le Portail 1 Lettres-Arts du Spectacle-Musicologie, y compris les étudiants du parcours Pôle Supérieur Musical et Musicologique (étudiants IESM).

Voir l'offre du LANSAD : Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad-position>

L'offre de formation LANSAD réunit l'ensemble des enseignements de langues vivantes étrangères accessibles aux étudiant-e-s des différentes filières de l'UFR.

Chacune des langues vivantes étrangères propose un cursus structuré en unités d'enseignements adossées au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B2 du CECRL, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres.

Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Liste des langues ouvertes en LANSAD : anglais ; arabe ; arménien ; allemand ; berbère ; bulgare ; catalan ; chinois ; coréen ; espagnol ; grec moderne ; hébreu ; hindi ; italien ; persan ; polonais ; portugais ; roumain ; russe ; serbo-croate-bosniaque ; tchèque ; turc ; vietnamien

Les cours de langue LANSAD ont lieu :

Le mardi entre 16h30 à 19h30

ou

Le mercredi entre 16h30 et 19h30

ou

Le jeudi entre 16h30 et 19h30

Modalités d'inscription

Pour connaître la référence et l'horaire d'un cours, il faut :

1) choisir la langue et le niveau d'enseignement, pour déterminer le code de l'enseignement (code Apogée) et l'intitulé de l'enseignement : https://allsh.univ-amu.fr/sites/allsh.univ-amu.fr/files/11-s1_liste_lansad_liste_complementaire_0.pdf

2) sur l'application Emploi du temps (EDT : <https://allsh.univ-amu.fr/EDT>), utiliser la sélection par code / Intitulé de l'enseignement, pour connaître le jour, l'horaire, la salle et l'enseignant du cours.

3) réaliser l'inscription pédagogique, en indiquant le choix de langue, de niveau et de groupe TD.

Le nombre d'étudiant-e-s est limité par groupe. Une fois le groupe plein, celui-ci est fermé (aucun régime dérogatoire). Vous devrez par conséquent en sélectionner un autre.

Si vous n'êtes pas inscrit dans les groupes de APOGÉE, vous ne serez pas accepté en cours et vous ne recevrez jamais d'informations concernant ce groupe. Vous ne serez pas autorisé à passer l'examen.

L'assiduité est obligatoire. Renseignez-vous sur les modalités d'évaluation de votre UE de LANSAD.

Modalités de Contrôle des Connaissances

Dispositions spécifiques à la licence

a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerné.

b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation à l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

Modalités de validation

Unité d'enseignement : Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Semestre La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1^e année de licence,

*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2^e année de licence,

*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3^e année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Validation de l'année L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième années de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

Délivrance du DEUG : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

Absence de note éliminatoire. Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire

pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourne. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : *un étudiant ajourne ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourne redoublant (AJRE) ;

*un étudiant ajourne ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourne autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

RAPPEL

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

COORDONNEES ET INFORMATIONS UTILES

Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant-e-s (BISE) du portail 1	Scolarité, bureau 6 Lettres et Arts	allsh-scol-la-Etudiant-e-s@univ-amu.fr
---	-------------------------------------	--

Département Lettres modernes		Page web : allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes
Directeur du département	<i>Valérie Gontero-lauze (provisoire)</i>	Valerie.gontero@univ-amu.fr
Directrice des études Responsable Licence Lettres	<i>Valérie Naudet Bérengère Parmentier</i>	valerie.naudet@univ-amu.fr berengere.parmontier@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr

Département Arts		Page web : allsh.univ-amu.fr/departement-arts
Directrice du département	<i>Gilles Suzanne</i>	gilles.suzanne@univ-amu.fr
Directeur des études Musicologie	<i>Serge Antunes</i>	serge.antunes@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Musicologie	<i>Charles Fourment</i>	charles.fourment@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr
Responsable du secteur cinéma	<i>Thierry Roche</i>	thierry.roche@univ-amu.fr
Directeur des études Arts du spectacle	<i>Guy Lambert</i>	guy.lambert@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Arts du spectacle	<i>Caroline Renard</i>	caroline.renard@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Catherine Bernard-Berenger</i> bureau D201	catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

Vous devez absolument activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse mail étudiante de format : prénom.nom@etu.univ-amu.fr
Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par mail par une adresse de format : prénom.nom@univ-amu.fr

Bibliothèque universitaire (BU) : *bu.univ-amu.fr*

BU des Fenouillères – Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (167 avenue Gaston Berger)

bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres

N'oubliez pas ...

qu'il existe **deux, et même trois « inscriptions » obligatoires** :

l'inscription administrative (= inscription à l'Université, « IA ») – **le 28 juin pour les réinscriptions, le 7 juillet pour les néo-bacheliers**

l'inscription pédagogique (= inscription dans des cours et des groupes « IP »), obligatoirement **avant le 7 septembre**. Ouverture en deux temps : **le 25 août** pour la quasi-totalité de vos cours, **le 3 septembre** pour la langue vivante étrangère.

+ l'inscription sur Ametice (= plate-forme de cours sur internet), pour chaque cours séparément. Chaque enseignant pourra donner des précisions à la rentrée.

et n'oubliez pas les « **bonus** » !

... vous pourrez vous inscrire à différents bonus, qui vous permettent de gagner des points et d'enrichir votre parcours (sport, culture, engagement...)

... parmi eux, les **dispositifs d'accompagnement** (renforcement en langue écrite-orale, culture générale, ateliers d'écriture) **peuvent vous être très utiles** :

<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-dispositifs-accompagnement#top>

Tout cela est expliqué dans le guide de la rentrée :

<https://allsh.univ-amu.fr/reussir-sa-rentree>

RSE - Si vous ne pouvez pas vous consacrer à temps plein à vos études (charge de famille, pratique intensive en art ou sport, maladie, etc.), demandez le **Régime spécial d'études** avant le **23 septembre** 2022. Plus d'informations :

<https://allsh.univ-amu.fr/scolarite-etudes#rse>

PAGES INTERNET INDISPENSABLES POUR TOUS

- Le guide de la rentrée** : <https://allsh.univ-amu.fr/reussir-sa-rentree>
- L'UFR ALLSH (= Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines)** : <https://allsh.univ-amu.fr/>
- Le département de Lettres modernes** : <https://allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes>
- L'ENT (= Environnement numérique de travail) - Vous devez activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse e-mail étudiante** de format : prenom.nom@etu.univ-amu.fr
- AMETICE** - N'oubliez pas de vous inscrire séparément à chaque cours sur le site Ametice (environnement numérique de travail de l'Université) <https://ametice.univ-amu.fr/>
- Autres départements, selon votre portail** : Vous pouvez retrouver les pages de tous les départements de l'Université en tapant par exemple « anthropologie ALLSH » ou « musicologie ALLSH », etc., dans votre barre de recherche.

CONTACTS

Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par e-mail par une adresse de format : prenom.nom@univ-amu.fr. Ecrivez toujours à partir de votre adresse etu.univ-amu.fr

Pour toute question générale concernant la Licence Arts du Spectacle, contactez le DETU (directeur des études)

ARTS DU SPECTACLE : guy.lambert@univ-amu.fr

Responsable de la **Mission handicap** : sandra.bulkowski@univ-amu.fr

Voir <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu>

Contactez la SCOLARITE : <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite-contacts>

Prévoir une année ou un semestre à l'étranger ?

Les étudiants se sentent parfois mal informés sur les possibilités de césure et d'études à l'étranger.

N'hésitez donc pas à vous renseigner dès maintenant :

<https://allsh.univ-amu.fr/international-etudiants-ALLSH>

Université d'Aix-Marseille 2023_2024
 Les enseignements de la mention
 Licence Arts du Spectacle, Cinéma
 au **second semestre**
 Licence 1, Semestre 2

Les **inscriptions pédagogiques** seront ouvertes entre **le 6 et le 17 décembre**
 (à partir du 13 décembre pour le Lansad)

STRUCTURE DU SEMESTRE 2				
Code	Intitulé		Volume horaire	ECTS
HPI2U02	Histoire du cinéma 1		36h	6
HPI2U03	Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 1		24h	6
HBM2U02	Littérature comparée : Lire, interpréter, comparer			6
	HBM2U02 A	Lire, interpréter, comparer A	12h	
	HBM2U02 B	Lire, interpréter, comparer B	36h	
	Option Littérature ou théâtre			6
HPO2X07	HBM2U05	Littérature et vérité		6
		HBM2U05 A Littérature et vérité A	12h	
		HBM2U05 B Littérature et vérité B	36h	
	HDT2U01	Théories de la mise en scène, théâtre et société		
		HDT2U01 A Théories de la mise en scène	18h	
		HDT2U01B Théâtre et société	18h	
HPI2U01	MTU Arts du spectacle S2		24h	3
HPO2X50	Langue vivante étrangère S2		30h	3

HPI2U01 MTU Arts du spectacle S2	3 crédits
---	------------------

Méthodologie de l'analyse de film

S'inscrire dans un des deux cours proposés (groupe 1 & 2)

Groupe 1 – vendredi, 10-12h	Nina Pillet	Salle A223	
Groupe 2 - vendredi, 13h30-15h30	Nina Pillet	Salle A223	
Groupe 3 (réservé Marseilleveyre) Jeudi, 13h30-15h30		Laetitia Agostini	Salle A223

Ce cours offre aux étudiants l’occasion de familiariser avec les outils du travail universitaire. Il propose en particulier une initiation au vocabulaire et aux méthodes d'analyse des films. L'objectif est d'acquérir une connaissance précise du vocabulaire descriptif du cinéma afin de décrire, commenter, expliquer un photogramme, un plan, une scène. A partir d'un travail d'observation et de réflexion sur des extraits nous verrons comment dépasser le stade de l'émotion, celui du jugement de goût pour produire une analyse argumentée et partageable. Il s'agira de s'exercer aux formes de rédaction universitaire.

Ce cours a pour objet la méthodologie de l'analyse des films et l'approche théorique du cinéma.

- . Avoir une connaissance précise du vocabulaire analytique et théorique du cinéma
- . Décrire, commenter, expliquer une séquence de film, un court-métrage.
- . Argumenter sa pensée analytique et critique.
- . Situer une oeuvre cinématographique dans un champ artistique.

Evaluation de l'UE : Contrôle terminal, écrit 2h

HPI2U02 Histoire du cinéma 1	6 crédits
-------------------------------------	------------------

jeudi 9h-12h Marie Rebecchi Amphi 4

Tous les jeudis du semestre

Ce cours propose d’étudier les premières décennies de l’histoire du cinéma, de son émergence (et derrière de son archéologie) jusqu’à la révolution du parlant (1927). A partir de pistes d’entrée à la fois historiques, esthétiques, économiques, culturelles, théoriques, etc., on y arborera tout autant l’histoire du cinéma hollywoodien que du cinéma européen (français, italien, allemand, scandinave, soviétique…), du cinéma de fiction que du documentaire ou du cinéma expérimental, de la prise de vues réelle que du cinéma d’animation.

Une bibliographie et une filmographie spécifiques seront distribuées à chaque cours ainsi qu'une chronologie de dates importantes.

Evaluation de l'UE : session 1 : Contrôle terminal, écrit durée 3h
 session 2 : Contrôle terminal, écrit durée 2h

HPI2U03 Pratiques du cinéma et de l'audiovisuel 1	6 crédits
--	------------------

Choisir un des 4 groupes (25 places maximum par groupe) □ inscription Apogée obligatoire

Atelier au choix :	enseignant	Horaires	salle
Groupe 1	Loic Nicoloff	vendredi 13h30-15h30 calendrier spécifique	A110
Groupe 2	Loic Nicoloff	Vendredi 15h30-17h30 calendrier spécifique	A110
Groupe 3	Loic Nicoloff	Jeudi 13h-15h calendrier spécifique	A221
Groupe 4	Loic Nicoloff	jeudi 15h-17h calendrier spécifique	A106

S'il est l'héritier de millénaires d'exercice de la dramaturgie, le scénario est un texte à part : il n'est qu'un état transitoire que pour en faire un film, mais sans lui, il n'y a pas de film.

Cet atelier va se concentrer sur les bases qui font un scénario. D'abord sur sa forme qui doit respecter des codes précis. Puis sur les bases de la dramaturgie, en soulignant tous ces aspects essentiels (sa structure, les personnages) et en abordant l'importance de la thématique d'une histoire.

Bref vous donner les bases indispensables que tout scénariste doit connaître et maîtriser.

Évaluation de l'UE : pour chaque groupe :

Session 1 : Contrôle continu Partiel : 2 notes : Contrôle continu + rendu final

Session 2 : Rapport

HBM2U02

« Lire, interpréter, comparer »

(6 crédits)

Littérature générale et comparée

- Responsable : Alexis Nuselovici
- SFAD : Etienne Leterrier
- **Obligatoire dans les parcours Lettres modernes et Ecritures**
- Volume horaire étudiant : 48h – soit :
 - 2h de cours commun par quinzaine
 - 3h de cours en groupe

Descriptif global de l'UE :

Ce cours a un triple objectif : initier à la découverte d'une discipline des études littéraires qui n'est pas pratiquée dans l'enseignement secondaire, la littérature générale et comparée ; aborder des textes fondateurs du patrimoine littéraire mondial ; travailler à l'élaboration d'une réflexion problématique autour de ce qu'est une interprétation, ce qui conduira notamment à aborder les notions de mythe et d'intertextualité.

L'enseignement se répartit entre un cours commun obligatoire (CM) et un cours en groupe restreint (TD), laissé au choix de l'étudiant.

• Cours commun (CM) : 6 séances de 2h , une semaine sur deux

Enseignants : A. Nuselovici (DL)

Lundi 14h – 16h Amphi 6

➔ Le cours commun (CM) a lieu **une semaine sur deux**. - Les étudiants qui suivent aussi « Littérature et vérité » HBM2U05 (en particulier ceux du parcours Lettres modernes) **alternent** selon le principe suivant.

- Noms de A à K : semaine paire CM « Littérature et vérité », **semaine impaire CM « Lire, interpréter, comparer »**
- Noms de L à Z : **semaine paire CM « Lire, interpréter, comparer »**, semaine impaire CM « Littérature et vérité ».

(La liste des semaines paires et impaires sera donnée sur Ametice)

• Cours en petit effectif (TD) : 6 groupes au choix, proposant des programmes différents.

TD 3h/semaine	Créneau horaire	Enseignant	Salle
Groupe 1	Lundi 8h-11h	ATER	D317
Groupe 2	Mardi 9h-12h	ATER	D003
Groupe 3	Jeudi 9h-12h	PR	D003
Groupe 4	Jeudi 13h-16h	F. Manzari	B102
Groupe 5	Mercredi 13h-16h	F. Manzari	D003
Groupe 6	Vendredi 8h-11h	PR (réservé DL+LAS)	D317
SFAD		E. Leterrier	

Descriptif du TD au choix :

• **TD 6 : « »**

Enseignante : PR

Le TD 2 est réservé DL + LAS. Le TD 1 est ouvert à tous.

Descriptif à venir

• **SFAD**

Héritages de Robinson

Enseignant : E. Leterrier

Texte fondamental, mythe fondateur pour la littérature et la conscience occidentale moderne, Robinson Crusoé n'en finit pas de susciter relectures et réécritures. Épopée de l'homme blanc à l'orée de l'âge des colonisations, quête intérieure puritaine devenue utopie collective, l'œuvre de Defoe offre au fil des siècles et des versions des significations multiples. Le mythe se désenchanté dans un monde sécularisé, puis entre en crise et se renouvelle profondément en contexte postcolonial. À l'heure de l'anthropocène où une planète désormais cadastrée ne permet plus de rêver d'insularité vierge, Robinson tourne son regard vers le haut, associant de façon paradoxale nostalgie des origines et tentations de nouvelles épopées spatiales. Le cours évoquera ce texte mythique fondateur qu'est *Robinson Crusoé* de Defoe, mais aussi plusieurs de ses relectures littéraires.

Daniel Defoe, *Robinson Crusoé*, Folio Classique, édition de Michel Baridon, 2001

Michel Tournier, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, Gallimard Folio plus, 2008

John M. Coetzee, *Foe Points*, 2003

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1, régime standard :

• Contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)

• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

• Contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

Session 2 : • Standard et dérogatoire : 1 écrit (coeff.1)

HPO2X07 Option Littérature ou théâtre

6 crédits

Prendre au choix le cours de littérature

OU le cours de théâtre

Choix 1

HBM2U05

« Littérature et vérité »

(6 crédits)

- Responsable : Bérengère Parmentier
- SFAD : B. Parmentier
- **Parcours 1 et 2, Option pour parcours 3**
- Volume horaire étudiant : 48h – soit :
 - 2h de cours commun par quinzaine
 - 3h de cours en groupe

Descriptif global de l'UE :

L'enseignement se répartit entre un cours commun obligatoire et un cours en groupe restreint, laissé au choix de l'étudiant. Le cours commun (CM) pose les bases théoriques d'une interrogation sur la vérité en littérature, ses formes, sa portée, sa légitimité.

Les cours en groupe restreint (TD) reprennent la question sur la base d'un corpus déterminé.

• **Cours commun (CM) : 6 séances de 2h, une semaine sur deux.**

Enseignants : B. Parmentier / S. Baquey / A. Duperray

Lundi 14h-16h Amphi 2

➔ Les étudiants en préfiguration de parcours Lettres modernes et tous ceux qui suivent aussi le cours « Lire, interpréter, comparer » (HBM2U02) **alternent** selon le principe suivant :

- Noms de A à K : semaine **paire** CM « **Littérature et vérité** », semaine impaire CM « Lire, interpréter, comparer »
 - Noms de L à Z : semaine paire CM « Lire, interpréter, comparer », **semaine impaire** CM « **Littérature et vérité** ».
- (La liste des semaines paires et impaires sera donnée sur Ametice)

• **Cours en petit effectif (TD) : 5 groupes au choix**, proposant des programmes différents.

TD/CM (3h/sem) :			
Groupe 1*	M. Brunet	Lundi 9h-12h	D003
Groupe 2	A.Huguenin (réservé DL+LAS)	Mardi 13h-16h	D317
Groupe 3	T. Vigliano	Jeudi 13h30-16h30	D003
Groupe 4	E. Leterrier	Jeudi 8h-11h	E103
Groupe 5	ATER	Vendredi 10h-13h	D003
SFAD	B. Parmentier		

* Les étudiants de Lettres classiques doivent choisir le TD 1 du lundi matin.
Ce TD est également ouvert aux étudiants de Lettres modernes et d'Écritures.

Descriptif du TD au choix :

• **TD 2 : « L'homme pense, Dieu rit. » Y a-t-il une vérité romanesque ?**

Enseignante : Adélie Huguenin – **réservé DL + LAS**

Ce cours abordera le rapport de la littérature à la vérité à partir de la spécificité du discours romanesque. Deux œuvres en particulier nous accompagneront tout au long du semestre : *Jacques le Fataliste* de Denis Diderot (1796) et *La Plaisanterie* de Milan Kundera (1967). Ces deux romans polyphoniques nous permettront d'observer différentes ressources formelles et sémantiques du genre romanesque, que Mikhaïl Bakhtine désignait comme « a-canonique » ; « un genre qui éternellement se cherche, s'analyse, reconsidère toutes ses formes acquises. » (1941)

Le roman bouscule doctrines et idéaux. Les vérités individuelles y sont incarnées dans les diverses voix narratives qui se croisent, s'unissent et s'entrechoquent : une confrontation qui révèle les contradictions et la relativité des mots, des gestes, des situations. Comment parvenir à dire le *vrai* dans cet entrelacement parfois cacophonique, chaque voix concourant à l'affirmation d'une vérité toujours plus fuyante ?

Œuvres au programme (il faudra impérativement en avoir commencé la lecture avant la première séance) :

- Denis Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître* [1796], édition de Barbara K.-Toumarkine, Paris, Flammarion, GF, 2012.
- Milan Kundera, *La Plaisanterie* [Zert, 1967], traduit du tchèque par Marcel Aymonin (traduction entièrement révisée par Claude Courtot et l'auteur), Paris, Gallimard, Folio, 2020.

(Il est conseillé de se procurer les ouvrages dans ces éditions, par souci de pagination)

• **SFAD**

Théâtre et vérité

Enseignante : **B. Parmentier**

Quelle vérité peut-il y avoir dans le déguisement de l'acteur, dans le mensonge de la représentation scénique ? Quelle relation entre le corps vraiment présent de l'acteur, et l'identité imaginaire qu'il revêt ? Quelle place pour le souci du vrai dans ce « jeu » collectif ?

Nous verrons comment des questions qui concernent tous les types de fiction (le rapport au mythe, la vraisemblance, la vérité morale et politique) gagnent une acuité particulière dans le cadre de l'incarnation théâtrale.

Œuvres au programme :

Racine, *Phèdre*, G.F.

Hugo, *Ruy Blas*, Folio Classique.

Césaire, *La Tragédie du Roi Christophe*, Présence Africaine.

Modalités de contrôle des connaissances de l'UE :

Session 1, régime standard :

- contrôle continu : évaluation écrite (coeff.1) et orale (coeff.1)
- contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 1, régime dérogatoire :

- contrôle terminal : 1 écrit de 4h (coeff.1)

Session 2 :

- standard et dérogatoire : 1 écrit de 4h (coeff.1)

ou bien Choix 2

HDT206 Théories de la mise en scène, Théâtre et société

L'unité d'enseignement HDT206 comporte deux éléments constitutifs (E.C.) :

- **HDT206A Théories de la mise en scène** **Eva Hernandez** **Amphi 7**
mardi 9h-11h
Les 23 & 30 janvier ; 06, 13, 20 & 27 février ; 12, 19 & 26 mars

La fin du XIX^e s. et le début du XX^e s. ont vu d'abord apparaître la notion de mise en scène, l'ont vue se constituer en domaine et se revendiquer enfin comme activité artistique pleinement autonome. En changeant le rapport au texte, au jeu de l'acteur et au plateau, elle a porté les metteurs en scène à construire une pédagogie nouvelle et a induit une nouvelle réflexion théorique sur l'ensemble de leurs pratiques. A partir de l'étude des textes et de documents visuels autour des pratiques de jeu et de mise en scène de Stanislavski, de Meyerhold, d'Artaud et de Brecht, il s'agira de comprendre cette évolution historique et théâtrale qui a posé les bases du théâtre contemporain.

Evaluation de l'EC : Session 1 : contrôle continu : écrit de 3h (département) et contrôle terminal : dossier
Session 2 : contrôle terminal : dossier

- **HDT206B Théâtre et société** **Arnaud Maisetti** **Amphi 5**
mercredi 11h-13h
Les 24 janvier, 31 janvier, 7 février, 14 février, 21 février, 28 février, 13 mars, 20 mars, et 27 mars

Le théâtre est-il politique ? Par nature, ou par déviance ? Dans une époque — la nôtre — où le mot d'ordre est à l'impératif politique, où règne le slogan du « tout est politique », comment penser la singularité de la pratique théâtrale d'un point de vue politique ? Si le théâtre a encore à voir avec le monde, et s'il dialogue avec la société dans laquelle il s'inscrit, il faudrait voir dans quelle mesure l'art théâtral tout à la fois résiste aux injonctions de la société (qui voudraient que les artistes deviennent des travailleurs sociaux, œuvrant au vivre-ensemble, et palliant ainsi les défaillances de l'état social) et fabrique malgré tout une parole et une pratique politique. Reste la périlleuse alternative : contester le monde, sinon en être complices ? Si le théâtre est politique, c'est dans la mesure d'une inquiétude et d'une responsabilité : celles qui appelleraient une réponse aux violences qu'on nous inflige, et confieraient au spectateur la tâche de la construire.

Evaluation de l'EC : Session 1 : contrôle terminal : écrit de 3h.(Scolarité)
Session 2 : contrôle terminal : écrit de 3h.(Scolarité)

HPI2X50 Langue vivante étrangère S2	3 crédits
--	------------------

16H30-19h Voir l'offre du LANSAD

Pour l'inscription dans les groupes, connectez-vous à l'application Apogée

Modalités de Contrôle des Connaissances

Dispositions spécifiques à la licence

a) Organisation du contrôle des connaissances

Les enseignements semestriels donnent lieu à une évaluation des acquis dont les modalités d'organisation relèvent du seul choix de la composante dans le respect de la réglementation. Dans cette perspective, trois types d'organisation du contrôle des connaissances sont possibles au sein d'une UE : - les connaissances sont évaluées au seul moyen d'un contrôle terminal ; - les connaissances sont évaluées à l'issue d'une combinaison entre contrôle terminal et contrôle continu selon des pondérations fixées par la composante ; - les connaissances sont évaluées au moyen d'un contrôle continu intégral (CCI). Lorsque le CCI est instauré, celui-ci se compose d'au moins trois épreuves réparties dans le semestre, majoritairement organisées en présentiel. Aucune des épreuves organisées dans le cadre du CCI ne peut représenter plus de 50% de la note finale à l'enseignement concerne.

b) Organisation des sessions d'examen

Quel que soit le type d'organisation du contrôle des connaissances retenues, deux sessions d'examens sont proposées : les UE devant être réévaluées en seconde session seront celles qui n'auront été acquises ni par capitalisation ni par compensation

a l'issue de la première session. Pour les travaux pratiques ainsi que pour les UE et éléments constitutifs d'UE ayant fait l'objet d'un contrôle continu partiel durant le semestre, l'opportunité de conserver ou non les notes de contrôle continu de la session 1 pour la session 2 est laissée à l'appréciation de la composante.

c) Obligation d'assiduité

Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant l'assistance aux travaux dirigés et/ou pratiques faisant partie du cursus. Toute dérogation éventuelle à cette règle sera exercée dans des conditions fixées par la composante. La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire (examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu). Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante. Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré ajourné à la seconde session, sans application des règles de compensation précisées dans le paragraphe

d) Critères de validation des connaissances appliqués dans l'établissement

Modalités de validation

Unité d'enseignement : Une UE est acquise par capitalisation dès lors que sa note est supérieure ou égale à 10/20. Si l'UE comporte des éléments constitutifs, la note à l'UE est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des éléments qui la composent. Dans ce cas, les coefficients respectifs des éléments constitutifs de l'UE sont précisés dans les dispositions particulières propres à la formation. - Les UE se compensent entre elles au sein d'un même semestre (y compris stage) : lorsque la note à l'UE est inférieure à 10/20 mais que l'étudiant a obtenu la moyenne au semestre, l'UE est alors validée par compensation. Toute UE obtenue, par capitalisation ou par compensation, l'est définitivement, sans possibilité de renonciation. Si l'UE obtenue est constituée de plusieurs éléments, ces derniers sont également considérés comme définitivement validés, quelle que soit la note attribuée à chaque élément constitutif de l'UE. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Semestre La note du semestre est obtenue par calcul de la moyenne pondérée des UE qui le composent, à laquelle s'ajoutent d'éventuels points de bonification. Les crédits attribués à chaque UE sont utilisés comme coefficients pour le calcul des moyennes générales au semestre, à l'année et au diplôme.

*les semestres 1 et 2 se compensent à l'intérieur de la 1^e année de licence,

*les semestres 3 et 4 se compensent à l'intérieur de la 2^e année de licence,

*les semestres 5 et 6 se compensent à l'intérieur de la 3^e année de licence.

Les semestres relevant de niveaux différents ne peuvent se compenser entre eux à l'intérieur de la licence.

Validation de l'année L'année est validée dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est supérieure ou égale à 10/20 (que les deux semestres soient capitalisés, ou que l'un d'entre eux soit compensé). Si deux semestres se compensent au sein d'une même année, les 60 crédits annuels sont considérés comme acquis.

Délivrance de la licence : elle est subordonnée à la validation de chacune des trois années qui la composent et entraîne l'obtention de 180 crédits. Les première, deuxième et troisième années de licence ne se compensent pas entre elles : une validation du diplôme par compensation entre les niveaux annuels ne peut être prononcée que sur décision du jury.

Délivrance du DEUG : Le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) peut être délivré sur demande expresse de l'étudiant, dès lors que celui-ci a validé les première et deuxième années du diplôme de licence.

Absence de note éliminatoire. Il n'existe aucune note éliminatoire au sein de la licence, qu'il s'agisse de la validation des éléments constitutifs d'UE, de l'UE, du semestre, de l'année ou du diplôme.

Règles de progression

Pour accéder à l'année supérieure, un étudiant doit avoir validé l'année en cours (obtention des 60 crédits de L1 nécessaire pour passer en L2, obtention des 60 crédits de L2 nécessaire pour passer en L3). Dans le cas contraire, l'étudiant est déclaré ajourné. Néanmoins, sous certaines conditions, et sur décision du jury, certains aménagements sont possibles : *un étudiant ajourné ayant acquis au moins 30 crédits sur les 60 crédits annuels peut être autorisé à présenter par anticipation certaines UE de l'année supérieure, dans une limite de 18 crédits. Il est alors déclaré ajourné redoublant (AJRE) ;

*un étudiant ajourné ayant acquis au moins 48 crédits sur les 60 qui constituent l'année peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure : il est alors déclaré ajourné autorisé à continuer (AJAC). En tout état de cause, le jury demeure souverain quant à la mise en œuvre effective de ces aménagements. L'accès à la troisième année de la licence n'est possible que si l'étudiant a entièrement validé la première année.

RAPPEL

Si vous n'avez pas validé un semestre en première session, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage) tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session. Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

COORDONNEES ET INFORMATIONS UTILES

Bureau des inscriptions et du suivi des étudiant-e-s (BISE) du portail 1	Scolarité, bureau 6 Lettres et Arts	allsh-scol-la-Etudiant-e-s@univ-amu.fr
---	-------------------------------------	--

Département Lettres modernes		Page web : allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes
Directeur du département	<i>Valérie Gontero-lauze (provisoire)</i>	Valerie.gontero@univ-amu.fr
Directrice des études Responsable Licence Lettres	<i>Valérie Naudet Bérengère Parmentier</i>	valerie.naudet@univ-amu.fr berengere.parmenier@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr

Département Arts		Page web : allsh.univ-amu.fr/departement-arts
Directrice du département	<i>Gilles Suzanne</i>	gilles.suzanne@univ-amu.fr
Directeur des études Musicologie	<i>Serge Antunes</i>	serge.antunes@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Musicologie	<i>Charles Fourment</i>	charles.fourment@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201	alexandre.falini@univ-amu.fr
Responsable du secteur cinéma	<i>Thierry Roche</i>	thierry.roche@univ-amu.fr
Directeur des études Arts du spectacle	<i>Guy Lambert</i>	guy.lambert@univ-amu.fr
Responsable de la mention Licence Arts du spectacle	<i>Caroline Renard</i>	caroline.renard@univ-amu.fr
Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)	<i>Catherine Bernard-Berenger</i> bureau D201	catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr

Vous devez absolument activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse mail étudiante de format : prénom.nom@etu.univ-amu.fr
Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par mail par une adresse de format : prénom.nom@univ-amu.fr

Bibliothèque universitaire (BU) : bu.univ-amu.fr

BU des Fenouillères – Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (167 avenue Gaston Berger)
bu.univ-amu.fr/bu-fenouilleres